

Organisation à l'étranger.—Au début de 1944, il y a 26 bureaux administrés par des commissaires du commerce comparativement à 34 avant la guerre; la moitié de ces bureaux sont dans l'Empire Britannique et la moitié dans les pays étrangers. Il y a un commissaire ou un commissaire suppléant du commerce attaché à chaque bureau; plusieurs bureaux ont un ou plusieurs commissaires du commerce adjoints. Dans les pays où il y a une ambassade ou une légation canadienne, les commissaires du commerce et les commissaires adjoints font partie du personnel de l'ambassade ou de la légation et occupent des rangs diplomatiques commerciaux qui vont jusqu'au poste de conseiller.

Les commissaires et les commissaires adjoints du commerce s'emploient à stimuler le commerce d'exportation canadien en obtenant, des importateurs de leurs territoires, des renseignements spécifiques relatifs aux produits canadiens qu'ils transmettent ensuite au bureau central à Ottawa et aux exportateurs canadiens, en étudiant et en signalant la situation commerciale et les importations désirées dans leurs territoires, les catégories particulières de marchandises demandées, la concurrence, les méthodes d'emballage et d'expédition, etc. Ils font des rapports périodiques sur la situation commerciale et financière, et, au besoin, sur les changements tarifaires, les règlements du commerce et la situation du change. Leurs services sont à la disposition de tous les manufacturiers et producteurs canadiens de bonne foi.

En temps de paix, chaque commissaire du commerce fait une visite périodique à Ottawa afin de se mettre au courant de la situation industrielle du pays. Durant cette visite, il s'abouche directement avec les manufacturiers et les importateurs canadiens et leur fournit des renseignements de première main sur les conditions et potentialités commerciales dans son territoire.

COMMISSAIRES DU COMMERCE DU GOUVERNEMENT CANADIEN

NOTE.—Cette liste a été révisée le 1er février 1945. Sauf indication contraire, l'adresse télégraphique des commissaires du commerce est "Canadian". Les commissaires du commerce canadiens se servent de la deuxième édition du code télégraphique Bentley.

- Argentine, République d'*—(le territoire comprend l'Uruguay.) J. A. Strong, attaché commercial, Bartolome Mitre 478, Buenos Aires (1).
- Australie*—
 Sydney (le territoire comprend le district de la capitale australienne, la Nouvelle-Galles du Sud, Queensland, le territoire du Nord et les dépendances.) K. F. Noble. Adresse postale—c. p. n° 3952V. Bureau Ed. City Mutual Life, rues Hunter et Bligh.
 Melbourne (le territoire comprend les Etats de Victoria, de l'Australie du Sud, de l'Australie de l'Ouest et de la Tasmanie.) F. W. Fraser, 44 rue Queen, Melbourne, C. 1.
- Bésil*..... L. S. Glass, attaché commercial. Adresse postale: Caixa Postal 2164, Rio de Janeiro. Bureau—Ed. Metropole, 7ème étage, ave Presidente Wilson 165. Paul Sykes. Adresse postale: c.p. 886, Bombay. Bureau—Gresham Assurance House, Mint Road, Bombay.
- Inde britannique*—(le territoire comprend la Birmanie et le Ceylan.) G. A. Newman. Adresse postale: c.p. 125, Port d'Espagne. Bureau—Ed. Colonial Life Insurance.
 M. B. Palmer, c.p. 225, Kingston. Bureau—Canadian Bank of Commerce Chambers.
- Antilles britanniques*—
 Trinidad (le territoire comprend la Barbade, les Iles du Vent et Sous le Vent, la Guyane britannique et la Guyane néerlandaise.)
 Jamaïque (le territoire comprend les Iles Bahamas et le Honduras britannique).
- Chili*—(le territoire comprend la Bolivie)..... M. J. Vechslor, attaché commercial. Adresse postale: Casilla 771, Santiago. Bureau—Ed. Bank of London and South America Ltd.
 M. T. Stewart. Adresse postale, pour aérocourrier. Apartado Aereo 3562; pour autre courrier, Apartado 1618, Bogota.
- Colombie*—(le territoire comprend le Venezuela, la République de Panama, la Zone du Canal, le Nicaragua, Costa-Rica et les Antilles néerlandaises.) J. L. Mutter. Adresse postale: Apartado 1945, La Havane. Bureau—Ed. Banque Royale du Canada, Calle Aguiar 367, La Havane.
- Cuba*—(le territoire comprend Haïti, la République Dominicaine et Porto-Rico.)